Document generated on 07/19/2025 5:21 a.m.

L'Actualité économique

Disparités linguistiques de revenu au Canada selon la langue parlée à la maison
Income Differentials by Language Spoken at Home in Canada

Marc Lavoie and Maurice Saint-Germain

Volume 67, Number 3, septembre 1991

URI: https://id.erudit.org/iderudit/602042ar
DOI: https://doi.org/10.7202/602042ar

See table of contents

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)
1710-3991 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lavoie, M. & Saint-Germain, M. (1991). Disparités linguistiques de revenu au Canada selon la langue parlée à la maison. *L'Actualité économique*, *67*(3), 356–380. https://doi.org/10.7202/602042ar

Article abstract

Data from the 1981 and 1986 census show that income differentials between Francophones and Anglophones are wider when measured through total income rather than labour income. Furthermore these differentials become much larger, except in Quebec, when language spoken at home rather than mother tongue is used as the linguistic base.

The trend towards smaller income differentials has been stopped in Quebec between 1980 and 1985, in opposition to what can still be observed in the rest of Canada. When age and education are taken into consideration, the differentials still favour Anglophones, except in Quebec where these net differentials show no trend.

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'Actualité économique, Revue d'analyse économique, vol. 67, n° 3, septembre 1991

DISPARITÉS LINGUISTIQUES DE REVENU AU CANADA SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON*

Marc LAVOIE
Maurice SAINT-GERMAIN
Département de science économique
Université d'Ottawa

RÉSUMÉ — Les données des recensements de 1981 et 1986 démontrent que les écarts bruts de revenus entre francophones et anglophones sont beaucoup plus substantiels lorsqu'on considère les revenus totaux plutôt que les revenus de travail. Cet écart défavorable aux francophones est nettement accentué si la base linguistique est la langue parlée à la maison plutôt que la langue maternelle, partout sauf au Québec.

La tendance à la baisse des écarts de revenus au Québec a connu un temps d'arrêt entre 1980 et 1985, contrairement au Canada hors Québec. Lorsqu'on tient compte de l'âge et de la scolarité, les écarts restent généralement favorables aux anglophones, sauf au Québec, où ces écarts nets varient dans un sens ou dans l'autre.

ABSTRACT — *Income Differentials by Language Spoken at Home in Canada.* Data from the 1981 and 1986 census show that income differentials between Francophones and Anglophones are wider when measured through total income rather than labour income. Furthermore these differentials become much larger, except in Quebec, when language spoken at home rather than mother tongue is used as the linguistic base.

The trend towards smaller income differentials has been stopped in Quebec between 1980 and 1985, in opposition to what can still be observed in the rest of Canada. When age and education are taken into consideration, the differentials still favour Anglophones, except in Quebec where these net differentials show no trend.

* Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles. Les opinions exprimées dans cette présentation sont celles des auteurs et ne reflètent pas les vues ni les politiques du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles. Nous remercions aussi notre assistant Guy Fortin pour son aide précieuse, ainsi que Jac-André Boulet pour ses commentaires judicieux, lesquels ne l'engagent aucunement cependant. Ce texte a d'abord été présenté dans le cadre du 30e congrès annuel de la Société canadienne de science économique le 18 mai 1990.

«Je lui ai parlé du rapport Raynauld, selon lequel, *dans toutes les provinces*, le salaire moyen de la main-d'œuvre masculine des Canadiens français non agricoles est inférieur à celui... des Britanniques. Pourquoi? me demandai-je tout haut. La première explication qui vient à l'esprit, c'est l'éducation, la scolarité partout très basse; mais ceci fait reculer le mystère.»

André Laurendeau, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Vlb éditeur/Septentrion, Outremont, 1990, p. 353.

INTRODUCTION

La langue est au cœur du sentiment d'appartenance à une communauté ethnique ou nationale et les revenus constituent l'un des meilleurs indicateurs synthétiques du statut économique des individus. La mesure des écarts de revenus entre francophones et anglophones, et son évolution à travers le temps, constituent un sujet qui intéresse autant le grand public que les chercheurs de plusieurs disciplines des sciences sociales. La preuve en est donnée depuis les travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1969).

Notre travail est en grande partie motivé par l'étude de Boulet et Lavallée (1983) pour le compte du Conseil économique du Canada. Les résultats de ceux-ci, malgré leur manque de sophistication technique apparent, ont donné le ton à l'interprétation présente savante, populaire et aussi politique des grands mouvements de répartition linguistique des revenus. À partir de quatre zones géographiques, Boulet et Lavallée démontraient qu'entre 1970 et 1980 les écarts de revenus bruts entre hommes francophones et anglophones avaient diminué de moitié, tandis que les taux horaires de salaire étaient à peu près égaux (sauf à Montréal avec ses sièges sociaux). Quant aux femmes francophones, leur situation était meilleure que celle de leurs consœurs anglophones. Selon Boulet et Lavallée (1983, p. 66), les écarts de revenus entre grands groupes linguistiques seraient donc en train de s'estomper. L'interprétation populaire de ces résultats, c'est que francophones et anglophones ne peuvent plus désormais être associés à deux niveaux de revenus distincts. L'égalité économique entre les deux communautés linguistiques est chose faite, ou elle va très bientôt se réaliser. Le rapport déprimant des enquêteurs de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme serait maintenant chose du passé.

Boulet et Lavallée, comme la plupart des autres chercheurs, ont établi leurs résultats sur la base des revenus de travail et à partir de la langue maternelle (les quelques exceptions au niveau de la langue étant Bernard *et alii* (1980), Carliner (1981), Lévesque (1989)). Il nous est immédiatement venu à l'esprit que des écarts plus substantiels auraient été établis si la distinction francophone/anglophone se faisait sur la base de la langue parlée à la maison plutôt qu'à partir de la langue maternelle. Il nous a aussi semblé que des écarts plus grands seraient observés à l'étude des revenus totaux moyens, plutôt qu'à celle des revenus moyens de travail. Voilà donc les deux principales hypothèses que nous avons tenu à vérifier.

Dans ce qui suit, nous expliquons pourquoi le calcul des écarts de revenus bruts nous apparaît être une approche tout aussi justifiable que celle par les écarts de revenus nets utilisés, en particulier, par les économètres. Nous justifions également la pertinence du choix de la langue parlée à la maison, plutôt que celle de la langue maternelle, pour les groupes linguistiques représentatifs de la société. Dans la deuxième partie du travail, nous présentons les plus importants des résultats auxquels nous sommes parvenus par l'analyse des recensements de 1981 et 1986, plus particulièrement les différences observées dans notre échantillon selon que le revenu d'emploi ou le revenu total est considéré, et selon que la langue maternelle ou la langue parlée à la maison est le critère distinctif retenu. Nous présentons aussi quelques résultats tenant compte de l'âge et de la scolarité, c'est-à-dire une forme d'écarts nets.

1. MÉTHODE

1.1 *Source des données*

Toutes nos données proviennent de compilations spéciales à partir des recensements de Statistique Canada de 1981 et 1986, plus précisément des questionnaires longs remplis par un Canadien sur cinq. Ceci diffère donc de la bande échantillon habituellement utilisée par les économistes, laquelle concerne 1 % ou 2 % des Canadiens. Toutes les variables de revenus portent donc sur les années 1980 et 1985. Les effectifs de chaque groupe linguistique, et ce pour les deux recensements, ont été répartis selon la langue déclarée par le répondant, plutôt que selon la langue imputée par les fonctionnaires (Castonguay 1984, p. 81). Les données disponibles n'ont donc pas été préalablement triturées par une règle ou un algorithme assignant à certains groupes linguistiques les réponses multiples (Termote et Gauvreau 1988, p. 122 et suivantes). Au Canada hors Québec, ces cas douteux représentent le tiers du groupe francophone. La population traitée ne concerne que les personnes âgées de dix-huit ans et plus. Pour ces individus, on peut dire que l'échantillon représente l'ensemble de la population canadienne.

Au niveau de la géographie, on traitera plus particulièrement du Québec et du Canada hors Québec. On notera que pour des raisons techniques, la région de Montréal a été définie comme constituée par l'île de Montréal et l'île Jésus (Laval). Nos résultats ne pourraient être directement comparés à ceux de Boulet et Lavallée pour les deux sous-régions du Québec. Une autre source de divergence provient des groupes d'âge retenus. Comme noté ci-dessus, notre étude ne retient que les personnes majeures tandis que la plupart des autres études incluent les jeunes entre 15 et 18 ans.

Le revenu d'emploi moyen ou encore revenu de travail, concerne le total des salaires et traitements (commissions et pourboires) ainsi que le revenu net d'un travail autonome. Seules les personnes ayant touché un revenu d'emploi positif ont été comptabilisées. Il a été fait de même pour le revenu total moyen. Ce revenu total comprend toutes les sources de revenus possibles, revenus d'emploi, de placements, de transferts (assurance-chômage, bien-être social), à l'exception des

allocations familiales et des crédits d'impôt pour enfants. Parce qu'il inclut un grand nombre de personnes sans emploi avec des revenus très bas, le revenu total moyen est souvent inférieur au revenu d'emploi moyen.

1.2 *Cadre d'analyse des disparités*

Dans la très grande majorité des études économétriques portant sur la langue, le modèle utilisé repose sur une seule équation, où la variable dépendante, généralement le revenu de travail, dépend des variables explicatives postulées indépendantes, incluant une variable dichotomique ou polytomique représentant les attributs linguistiques. La valeur de cette variable indique alors le niveau de discrimination salariale ou encore, de façon plus pudique, le degré de rentabilité d'une langue (Vaillancourt 1988, p. 246), que certains préfèrent appeler l'écart entre l'offre et la demande pour l'attribut linguistique en question (Bloom et Grenier 1991, p. 6).

Il est clair, cependant, que si la langue maternelle peut être considérée comme une variable totalement hors du contrôle de l'agent économique, il n'en va pas de même de la langue seconde, ni même de la langue d'usage, lesquelles peuvent résulter d'obligations ou de contraintes économiques (milieu de travail) ou sociales (milieux de vie et quartiers). Il en va de même pour certaines autres variables indépendantes incorporées dans les régressions habituelles, telles le niveau d'éducation, le type d'emploi ou le nombre d'heures travaillées. Toutes ces variables explicatives pourraient elles-mêmes s'expliquer par d'autres variables, dont la variable considérée dépendante. Ceci est reconnu en particulier par Raynauld et Marion (1972, p. 15) lorsqu'ils font volontairement abstraction des structures professionnelles et industrielles puisqu'il leur apparaît que les écarts de revenus associés à ces deux facteurs peuvent être des effets de la discrimination et de la ségrégation linguistique, plutôt que les causes premières de ces écarts.

Dès lors deux options sont possibles. La première option consiste à tenter de remonter aux véritables sources des écarts de revenus, en cherchant à endogénéiser les variables (scolarité, etc.) considérées jusqu'alors indépendantes. Ceci nécessite la construction complexe d'un modèle à plusieurs équations. Dans le domaine sociolinguistique, de telles constructions sont passablement rares. Nonobstant leur grand intérêt pratique et leur virtuosité technique, ces travaux ne constituent pas une réponse finale, en partie parce qu'ils sont sujets à la disponibilité des données. Par exemple, l'attribut du bilinguisme, auquel des travaux récents semblent attacher tellement d'importance (Vaillancourt 1988), est fortement arbitraire. Au Québec, selon que la connaissance de l'autre langue est «très bonne» ou seulement «bonne», la proportion de bilingues passe du simple au double. Au Canada hors Québec, la proportion de francophones bilingues passe de 80 % à 90 %, tandis que celle des anglophones bilingues passe de moins de 2 % à près de 10 % (Statistique Canada 1988). Par ailleurs, la spécification du modèle est souvent douteuse, si bien que les résultats originaux ou inattendus qui sont obtenus sont souvent très sensibles aux interactions omises ou incluses, comme ce peut être le cas pour toute étude économétrique. Le même chercheur en arrive parfois à des conclusions opposées. Par exemple, dans le cas de modèles à plus d'une équation, Grenier (1985,

p. 278) découvre la rentabilité du transfert à l'anglais comme langue parlée à la maison, pour ensuite démontrer sous une autre formulation (et un échantillon voisin) qu'un tel transfert entraîne des pertes (Grenier 1987, p. 789). On peut aussi objecter que l'importance de la discrimination salariale dépend du groupe de référence choisi pour mener les calculs lorsque les attributs moyens des groupes en présence diffèrent, ce qui est souvent le cas ici (Boulet et Rowley 1977).

L'autre option face aux interdépendances consiste à renoncer au calcul de la discrimination salariale ou de la rentabilité d'une langue et à se cantonner à mesurer des écarts bruts de revenus. C'est l'approche que nous avons adoptée. Ainsi, plutôt que de chercher à attribuer à chaque caractéristique socio-économique son poids dans l'explication des écarts de revenus, nous allons mesurer l'ensemble des écarts de revenus, et en attribuer la totalité à la discrimination sociétale selon les termes utilisés par Knopff (1986), c'est-à-dire à l'ensemble des facteurs, présents ou passés, qui font que deux groupes sociaux divergent dans leurs résultats. Cette prise de position justifie ainsi le calcul de simples moyennes arithmétiques de revenus par groupes linguistiques.

Traditionnellement, ce sont les revenus de travail qui ont mobilisé l'attention des chercheurs, en grande partie parce qu'ils se prêtent plus facilement à un traitement économétrique. Mais si l'on renonce à celui-ci, il est clair que les revenus totaux donnent une image plus globale des disparités que les seuls revenus de travail. En effet, les revenus totaux moyens donnent un portrait plus fidèle et plus complet de la situation socio-économique d'une communauté linguistique puisqu'ils tiennent compte non seulement des individus qui travaillent, mais aussi de ceux qui vivent grâce au bien-être social, à l'assurance-chômage, à leurs régimes de pension, à leurs placements. En fait, notre approche ressemble un peu à celle de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1969, vol. 3, pp. 16 et 50), laquelle avait aussi une vision globale des choses, se penchant en particulier sur les revenus totaux moyens (des personnes ayant un emploi), mais surtout selon l'origine ethnique.

1.3 *Cadre conceptuel linguistique*

Notre hypothèse de base est que l'intégration au milieu géo-socio-linguistique est plus importante que la langue maternelle pour expliquer les écarts de revenus linguistiques au Canada. La langue d'usage, c'est-à-dire la langue parlée à la maison selon la terminologie des derniers recensements, nous semble donc l'élément clé à considérer. D'un point de vue strictement économique notre hypothèse se justifie par les nombreux travaux (Veltman *et alii* 1979, par exemple) qui ont montré que l'assimilation à la collectivité dominante anglophone est plus payante que l'apprentissage de l'anglais.

Autrement dit, le transfert à l'anglais comme langue d'usage est interprété comme une intégration aux réseaux d'information de la communauté anglophone, ce qui permet d'en retirer des avantages (Grenier 1985, p. 251). Les politicologues et les sociologues expriment cette rentabilité économique par la notion de statut social : pour accéder à un statut social plus élevé, une personne renoncera à sa langue

maternelle pour parler la langue du groupe dominant (Dion 1981, p. 16). L'assimilation est un signal émis par la personne en quête de mobilité sociale: l'ascension visée est alors personnelle, elle n'implique pas la communauté linguistique dominée d'origine. Nonobstant l'attitude au travail, cette mobilité sociale et ce transfert linguistique pourront s'accomplir, entre autres choses, par le choix d'un quartier de résidence propre à la langue dominante (Veltman 1978, p. 400). On peut cependant se demander si la langue parlée à la maison reflète correctement la notion de langue d'usage que l'on voudrait observer.

D'un point de vue plus général, Comeau (1969) a argumenté que l'acculturation est l'étape précédant l'assimilation complète, et que le degré d'utilisation de la langue, au foyer, au travail, à l'école, aux loisirs, est l'une des deux mesures du degré d'acculturation. Lorsque la langue maternelle est abandonnée au profit d'une langue d'usage différente, il y a de fortes chances que l'individu perde contact avec sa communauté linguistique d'origine. L'intégration et l'adaptation d'un individu à son milieu serait donc davantage fonction de la langue au foyer que de la langue maternelle[1]. On peut d'ailleurs rappeler que c'est la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme qui avait recommandé la mise en place d'un outil de mesure permettant d'aller au-delà de la langue maternelle afin de mieux cerner les réalités sociales.

La question du recensement sur la langue parlée à la maison étant relativement récente (elle n'a été posée qu'à quatre reprises, en 1961, 1971, 1981, 1986), et son utilisation ayant donné lieu à des conclusions assez percutantes, certains chercheurs ont mis en cause la pertinence de cette question pour mesurer l'importance de la francophonie au Canada (ou de l'anglophonie au Québec). Ces spécialistes prétendent que la langue au foyer est un piètre indice de la langue d'usage et de la francophonie, ou tout au moins qu'elle en est un indice imparfait. Cette thèse trouve un puissant écho politique, car elle signifie que les mesures sur la base de la langue parlée à la maison sous-estimeraient parfois largement l'importance numérique des francophones hors Québec. Il serait ainsi abusif de nommer langue d'usage la langue parlée au foyer.

La remise en cause de la langue parlée à la maison repose principalement sur trois constatations. La langue parlée à la maison ne serait pas nécessairement la langue principale des activités d'un individu, l'indicateur idéal que l'on voudrait pouvoir mesurer (Lamy 1977); la langue parlée à la maison ne serait pas non plus la langue qui est toujours la mieux maîtrisée (Lamy 1977, p. 45; Lachapelle 1988, p. 133); on ne saurait s'attendre à ce que la langue parlée à la maison soit la langue

1. On notera d'ailleurs que les démolinguistes s'entendent pour considérer la langue au foyer, plutôt que la langue maternelle, comme le meilleur critère d'appartenance à une communauté linguistique (Castonguay 1979; Lachapelle 1988, p. 33). Pour cette raison sans doute, plusieurs démographes ont tendance à abandonner les notions de langue maternelle ou d'origine ethnique dans leurs divers travaux, sur les taux de mortalité, par exemple (Termote et Gauvreau 1988, p. 78). Certaines études démographiques, celles ayant trait aux études migratoires à l'intérieur du Canada, par exemple (Lachapelle et Henripin 1980, p. 222), ont d'ailleurs montré la supériorité de la langue d'usage au foyer, sur la langue maternelle comme facteur explicatif.

principale d'un individu dans les cas d'exogamie avec partenaire unilingue (Joy 1977, p. 56)[2].

Tous ces travaux montrent que la langue parlée au foyer ne donne pas toujours une bonne indication du degré d'intégration d'un individu à sa communauté linguistique. Cependant, ces objections à la langue au foyer font parfois ressortir le caractère désuet des vecteurs d'enquête. Ainsi, hors Québec, des francophones (de langue maternelle et simultanément de langue au foyer) déclaraient maîtriser mieux l'anglais que le français (Lamy 1977, p. 45). On a aussi pu constater qu'au Canada hors Québec en 1986, dans les mariages hétérolinguistiques français/anglais où la mère est de langue maternelle anglaise, 90,1 % des familles déclarent que tous leurs enfants parlent l'anglais à la maison; lorsque la mère est de langue maternelle française, seulement 7,8 % des familles voient tous leurs enfants parler le français (Saint-Germain et Lavoie 1989, 14.4(a)). Donc, si dans ces familles hétérolinguistiques l'un des conjoints de langue maternelle française déclare parler l'anglais au foyer, ceci ne fait qu'annoncer le choix linguistique de la génération future.

Ainsi, à défaut de disposer d'un questionnaire complet sur l'usage des langues, on ne peut avoir de mesures parfaites des phénomènes d'assimilation ou de rétention linguistique. Le problème n'est donc pas de trouver l'indice parfait mais plutôt de choisir le meilleur indice disponible. Statistique Canada procède d'ailleurs à des tests utilisant des définitions variées de la langue d'usage (langue parlée le plus souvent à la maison; langue dans laquelle un individu est le plus à l'aise)[3]. Pour nous, bien que la langue parlée au foyer ne puisse être un indicateur parfait de la participation d'un individu aux activités (économiques, culturelles, scolaires, médiatiques, sportives, ou autres) de sa communauté linguistique, il est clair que la langue parlée à la maison est plus proche de la réalité actuelle que la langue maternelle, laquelle souffre en quelque sorte d'un décalage temporel, tout comme d'ailleurs l'origine ethnique[4]. Nous utiliserons donc indifféremment les termes langue parlée à la maison, langue au foyer, et langue d'usage.

---

2. Une autre objection, récemment verbalisée (Cardinal, Lapointe et Thériault 1990, p. 70), consiste à affirmer qu'une partie de la francophonie réside dans les régions bilingues à caractère industriel (Sault-Ste-Marie/Moncton) et qu'en conséquence définir un francophone par sa langue au foyer, c'est exclure une francophonie bilinguisée et mieux rémunérée. Outre le fait qu'une telle objection semble impliquer que seul un milieu rural est propice à une francophonie hors Québec résistant à l'assimilation, les données dont nous disposons contredisent une telle affirmation: à la fois en région acadienne (dont Moncton fait partie) et dans le nord ontarien, le revenu moyen des francophones (selon la langue au foyer) est toujours égal ou supérieur au revenu des personnes déclarant parler anglais et français à la maison (les bilingues LPM), sans doute les plus susceptibles de résider dans les ceintures bilingues.

3. Une telle enquête de grande envergure existe aux États-Unis (Veltman 1987). Au Canada, l'enquête sociale générale de 1986 de Statistique Canada, dont les données sous forme informatisée viennent d'être rendues disponibles, va fournir des renseignements sur le degré de bilinguisme d'un individu, sa véritable langue d'usage, sa famille et même ses revenus, permettant ainsi de répondre en partie aux objections posées dans la section 1.2.

4. D'autre part, certaines études laissent même présumer que les questionnaires des recensements, auxquels répondent les parents, sous-estiment la véritable ampleur des transferts linguistiques de leurs enfants (Veltman 1987, 163). Ainsi, même la langue parlée à la maison est parfois dépassée pour refléter la situation présente: «Les données apportées par la question sur la langue d'usage traduisent une situation linguistique déjà ancienne» (Veltman et Paré 1985, p. 81).

Les conséquences pour l'analyse des écarts de revenus sont alors les suivantes. Si l'on suppose que l'anglais est la langue dominante et le français la langue dominée, on peut penser, pourvu qu'il y ait un taux suffisant d'anglicisation, que la pauvreté relative des francophones sera sous-estimée par les mesures basées sur la langue maternelle puisqu'une partie du groupe de langue maternelle française a en fait transféré ses activités vers la communauté linguistique dominante, bénéficiant ainsi des avantages pécuniaires des réseaux d'information dominants. La situation véritable de la communauté francophone sera alors mesurée par le revenu moyen des personnes dont le français est la langue d'usage. Ceci correspond d'ailleurs à l'usage courant, puisque le dictionnaire définit un francophone comme une personne «(...) qui parle habituellement le français», ce qui n'est pas nécessairement le cas d'une personne de langue maternelle française, laquelle selon Statistique Canada, n'a plus besoin que de le comprendre.

2. RÉSULTATS

Nous allons d'abord considérer les écarts bruts de revenus sur lesquels nous mettrons davantage l'accent avant de nous arrêter à une forme d'écarts nets de revenus.

2.1 *Disparités selon le type de revenus*

Nous avons fait l'hypothèse que la présentation la plus répandue des écarts linguistiques, les disparités de revenus mesurées à partir du revenu d'emploi (ou du travail), sous-estimait la réalité et l'importance du phénomène observé. Tout d'abord, ceux qui utilisent le revenu d'emploi présument que les francophones et les anglophones ont le même degré de participation au marché du travail et la même vulnérabilité face au chômage. Nos résultats sont sans équivoque sur ce point; les francophones sont dans une situation nettement désavantageuse par rapport aux anglophones.

Le tableau 1 présente les taux de participation et les taux de chômeurs pour huit régions significatives par le nombre ou la proportion de francophones[5]. Les taux de participation sont mesurés par le ratio des gens ayant touché des revenus d'emploi sur ceux déclarant des revenus totaux. Les taux de chômeurs mesurent le pourcentage de bénéficiaires de prestations d'assurance-chômage au cours d'une année par rapport aux gens touchant des revenus d'emploi. Il en ressort, à l'exception du Québec hors Montréal et de la région acadienne pour les femmes, que les

5. La région acadienne comprend les sept divisions de recensement du Nouveau-Brunswick qui sont habituellement regroupées: Gloucester, Kent, Madawaska, Northumberland, Restigouche, Victoria, Westmorland. L'est ontarien regroupe les divisions de recensement suivantes: Glengarry, Ottawa-Carleton, Prescott-Russel, Stormont-Dundas. Le nord ontarien comprend: Cochrane, Nipissing, Sudbury, Timiskaming, Sudbury régional. Les trois régions ainsi définies, totalisent 71.5 % des francophones hors Québec de notre échantillon. La moitié de tous les autres francophones hors Québec (12.8 %) proviennent du reste de l'Ontario, mais ils y représentent moins de 1 % de la population locale. Pour une étude portant spécifiquement sur l'Ontario et similaire à celle-ci, voir Lavoie et Saint-Germain (1991).

TABLEAU 1

TAUX DE PARTICIPATION ET DE CHÔMEURS,
CERTAINES RÉGIONS DU CANADA, HOMMES, FEMMES, 1985

RÉGIONS	TAUX DE PARTICIPATION				TAUX DE CHÔMEURS			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones
Région acadienne	72,7	74,4	53,4	49,5	34,1	21,1	23,7	12,9
Québec	76,7	76,2	51,5	55,1	16,1	9,2	11,8	8,6
Montréal	76,5	77,4	54,9	58,3	12,4	7,8	10,7	8,1
Québec hors Montréal	76,7	74,1	50,3	48,8	17,2	11,8	12,3	9,6
Ontario est	79,5	84,8	58,7	66,7	9,8	7,8	8,5	8,5
Ontario nord	75,0	79,0	48,1	57,7	15,5	12,4	10,3	11,3
Manitoba	75,3	81,9	51,9	61,8	15,1	11,6	10,0	9,7
Canada hors Québec	76,0	81,8	53,8	62,0	20,1	12,6	14,8	10,3

TABLEAU 2

ÉCARTS COMPARÉS DANS DIVERSES CATÉGORIES DE REVENUS
SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON, HOMMES, FEMMES,
QUÉBEC, CANADA HORS QUÉBEC, 1985, (FRANCOPHONES = 100)

GROUPES LINGUISTIQUES	REVENUS DU TRAVAIL		REVENUS TOTAUX		REVENUS DU CAPITAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Québec						
Anglophones	120	113	123	132	253	307
Allophones	89	89	82	86	132	117
Canada hors Québec						
Anglophones	116	109	121	122	186	216
Allophones	99	100	94	96	158	150

francophones participent moins au marché du travail que les anglophones. De même, il apparaît qu'à l'exception du nord de l'Ontario pour les femmes, les taux de chômage sont plus élevés pour les francophones que pour les anglophones. Ces deux aspects sont importants et doivent être pris en considération avant même d'examiner les disparités linguistiques sur la base des revenus d'emploi.

Par ailleurs, nous avions fait l'hypothèse que les écarts linguistiques de revenus de placements (ou du capital) étaient les plus importants et que les écarts linguistiques de revenus individuels totaux dépassaient les écarts de revenus d'emploi. Le tableau 2 présente les résultats obtenus pour les francophones, les anglophones et les allophones en 1985 dans deux régions : le Québec et le Canada hors Québec. Un indice supérieur à 100 indique un revenu moyen supérieur à celui des francophones.

Il ressort des résultats du tableau 2 que dans tous les cas les écarts linguistiques de revenus de placements (ou du capital) sont plus importants que ceux calculés sur la base des revenus d'emploi (ou du travail). Ces résultats confirment ceux obtenus par une approche fondée sur l'origine ethnique (pour 1960) par Raynauld, Marion et Béland (1966) et sur la langue maternelle par Raynauld (1985) et (pour 1980) Vaillancourt (1988). De plus, dans tous les cas, les écarts linguistiques de revenus individuels totaux sont plus importants que les écarts de revenus de travail.

On est particulièrement frappé par les différences qui apparaissent pour les femmes entre revenus d'emploi et revenus totaux, ces derniers donnant lieu à des écarts presque trois fois plus élevés au Québec. Il est difficile de donner une explication plausible de ce phénomène, les taux de participation et de chômeurs n'étant pas substantiellement différents selon la langue d'usage. Peut-être faut-il se pencher du côté des revenus du capital. Dans le Canada hors Québec, ces différences d'écarts féminins selon le type de revenus apparaissent également mais de façon moins frappante. L'explication en termes de taux de participation ou de chômage y est plus plausible.

Ces résultats peuvent aussi se représenter sous forme de courbes de Lorenz, lesquelles font apparaître de façon géométrique des écarts entre divers types de mesures des revenus ressortant des données observées. Le graphique 1 illustre pour les femmes du Québec les variations dans les écarts selon le type de revenus considérés, à partir de sept groupes linguistiques distincts. Ces variations s'observent de façon systématique.

GRAPHIQUE 1

DISPARITÉS LINGUISTIQUES SELON LES CATÉGORIES DE REVENUS, FEMMES, QUÉBEC, 1985

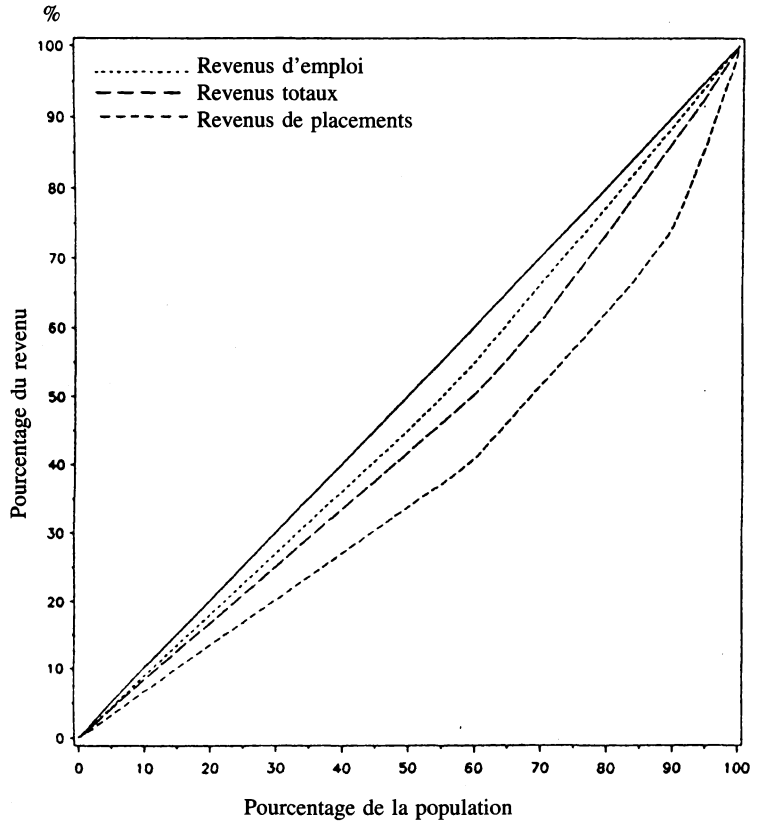

2.2 *Disparités selon diverses bases ethno-linguistiques*

Nos calculs ont également permis de vérifier l'hypothèse que les écarts mesurés à partir de la langue maternelle sous-estimaient l'ampleur des disparités linguistiques. En effet, il ressort que les écarts linguistiques de revenus calculés sur la base de la langue parlée à la maison (LPM) sont presque toujours plus importants que ceux calculés sur la base de la langue maternelle (LM). Ceci se vérifie aussi bien pour les comparaisons entre anglophones et francophones que pour celles entre anglophones et allophones.

Ces conclusions ressortent de 200 observations qui concernent 25 régions, les hommes et les femmes, les revenus d'emplois et les revenus totaux, les recensements de 1981 et 1986 (tableau 3, avec résultats complets pour les hommes seulement). Il apparaît alors que dans 90 % des cas, les écarts selon la langue parlée à la maison, sont plus importants que ceux calculés à partir de la langue maternelle. On ne traitera ici que des revenus de 1985 des deux grandes régions du Canada.

TABLEAU 3

DISPARITÉS DE REVENUS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES SELON LE TYPE DE REVENUS ET LA BASE LINGUISTIQUE, RÉGIONS DU CANADA, HOMMES, FEMMES, 1985 (FRANCOPHONES = 100)

RÉGIONS	REVENUS TRAVAIL		REVENUS TOTAUX		INDICE LPM/LM	
	selon LM	selon LPM	selon LM	selon LPM	revenus travail	revenus totaux
Hommes						
Terre-Neuve	76.0	72.7	76.6	73.1	95.7	95.4
Île-du-Prince-Édouard	93.8	112.4	96.4	113.6	119.8	117.8
Nouvelle-Écosse	100.8	112.4	101.8	113.5	111.5	111.5
Nouveau-Brunswick	118.3	123.0	117.2	120.8	104.0	103.1
Région acadienne	118.0	121.6	115.4	118.3	103.0	102.5
Reste du Nouveau-Brunswick	86.2	87.6	90.1	89.2	101.6	99.1
Québec	118.6	119.6	121.3	123.1	100.8	101.5
Île de Montréal et Laval	122.3	122.2	126.4	127.4	99.9	100.8
Québec hors Montréal	106.6	108.5	107.4	109.5	101.7	101.9
Reste du Québec (Hull exclu)	106.5	108.7	106.8	109.0	102.1	102.0
Hull métropolitain	101.2	101.1	105.2	106.2	99.9	100.9
Ontario	100.0	104.6	104.8	111.1	104.4	106.0
Ontario est	109.8	112.7	116.2	120.6	102.6	103.7
Ontario nord	101.4	105.7	105.4	111.0	104.2	105.4
Reste de l'Ontario	94.1	95.3	97.7	101.1	101.3	103.5
Ontario est-rural	102.8	105.6	105.7	109.9	102.6	103.9
Ottawa-Carleton	105.8	107.5	111.5	114.5	101.7	102.7
Manitoba	100.3	108.9	103.9	113.9	108.6	109.7
Saskatchewan	97.6	107.2	100.1	109.0	109.9	108.9
Alberta	105.2	108.6	107.6	113.8	103.3	105:7
Colombie Britannique	105.3	117.6	109.4	125.2	111.7	114.4
Territoires du Nord-Ouest et Yukon	89.9	81.6	88.9	82.9	90.7	93.2
Canada	109.8	111.9	116.5	118.9	101.9	102.1
Ottawa-Hull (Carleton inclus)	113.5	115.8	122.0	125.3	102.0	102.7
Canada hors Québec	107.2	116.1	111.1	121.0	108.3	109.0
Femmes						
Québec	110.9	113.1	127.7	131.5	102.0	103.0
Canada hors Québec	100.9	108.5	111.7	121.6	107.5	108.9

Naturellement, à cause des taux d'anglicisation plus faibles au Québec, on notera la faible ampleur de ces écarts au Québec et leur importance relative dans le Canada hors Québec. Lorsque les écarts de revenus entre les hommes de langue française et ceux de langue anglaise sont mesurés de la façon traditionnelle,

c'est-à-dire selon le revenu de travail et la langue maternelle, l'écart favorable aux anglophones du Québec est de 18,6 %. Il ne passe qu'à 19,6 % si c'est la langue d'usage qui est la base utilisée, puis de 21,3 % à 23,1 % si l'on combine ces deux approches linguistiques au revenu total. De même pour les femmes du Québec, l'écart de revenus totaux favorable aux anglophones ne passe que de 27,7 % à 31,5 % selon qu'il est mesuré par la langue maternelle ou la langue d'usage.

Par contre au Canada hors Québec, la façon de définir un francophone est très importante. Pour les hommes, les écarts de revenus d'emploi ne sont que de 7,2 % si l'on utilise la langue maternelle. Ils doublent à 16,1 % si l'on utilise la langue d'usage. De même, les écarts de revenus totaux ne sont que de 11,1 % à partir de la langue maternelle, mais ils doublent à 21 % avec la langue d'usage, soit le triple de la mesure d'écart traditionnelle. Il en va de même pour les femmes du Canada hors Québec, pour lesquelles les écarts de revenus totaux passent de 11,7 % à 21,6 % selon qu'on les mesure d'après la langue maternelle ou à partir de la langue d'usage. Selon la mesure traditionnelle, celle du Conseil économique du Canada, l'écart favorable aux femmes anglophones serait inférieur à 1 % en 1985!

Les écarts moyens de l'ensemble du Québec masquent cependant une divergence des effets des transferts linguistiques entre la région de Montréal et le Québec hors Montréal. La prise en considération des montants absolus de revenus d'emplois et de revenus totaux, selon la langue maternelle et la langue parlée à la maison dans huit régions particulièrement significatives, fait davantage ressortir l'impact des transferts linguistiques dans les deux régions du Québec (tableau 4)[6].

Examinons l'incidence des transferts sur le revenu moyen du groupe linguistique d'arrivée. Sur les huit régions observées, il apparaît que dans sept cas, les revenus masculins des anglophones calculés sur la base de la langue parlée à la maison (LPM) sont plus élevés que sur la base de la langue maternelle (LM). La seule exception est la région de Montréal où le grand nombre de transferts d'allophones à faible revenu relatif, plus faible même que celui des francophones, a pour effet de tirer vers le bas la moyenne des revenus anglophones.

La situation se présente différemment pour les francophones, puisque dans sept des huit régions observées les revenus masculins calculés sur la base de la langue parlée à la maison (LPM) sont moins élevés que sur la base de la langue maternelle (LM). Partout, sauf dans le Québec hors Montréal, les transferts linguistiques affaiblissent le revenu moyen des francophones définis par la langue d'usage. C'est précisément ce que l'on pouvait prédire à partir des concepts de communautés linguistiques dominantes et dominées. Que la région du Québec hors Montréal soit une exception n'est guère surprenant puisqu'elle est apparue à travers plusieurs indicateurs comme la région où les francophones occupent le meilleur statut socio-économique relativement aux anglophones (Saint-Germain et Lavoie 1989). Les résultats observés pour les revenus féminins des francophones et des anglophones confirment à quelques nuances près les tendances observées pour les hommes.

6. Les revenus totaux moyens sont habituellement inférieurs aux revenus de travail moyens puisque les premiers incluent des personnes n'ayant pas d'emploi et ayant de bas revenus.

TABLEAU 4

REVENUS D'EMPLOIS ET REVENUS TOTAUX SELON LA LANGUE MATERNELLE ET LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON, HOMMES, CERTAINES RÉGIONS DU CANADA, 1985 (EN DOLLARS)

RÉGIONS	FRANCOPHONES				ANGLOPHONES			
	Revenus d'emploi		Revenus totaux		Revenus d'emploi		Revenus totaux	
	LM	LPM	LM	LPM	LM	LPM	LM	LPM
Région Acadienne	16 520	16 207	16 409	16 133	19 499	19 711	18 934	19 090
Québec	22 544	22 540	21 998	20 876	26 735	26 954	25 372	25 703
Montréal	23 385	23 253	21 705	21 509	28 600	28 405	27 436	27 398
Québec hors Montréal	22 288	22 318	20 670	20 679	23 764	24 209	22 205	22 634
Ontario est	25 852	25 355	24 853	24 066	28 391	28 574	28 883	29 013
Ontario nord	24 083	23 393	22 331	21 408	24 420	24 723	23 531	23 771
Manitoba	22 675	21 089	21 930	20 062	22 744	22 976	22 786	22 858
Canada hors Québec	23 099	21 576	22 067	20 434	24 764	25 043	24 511	24 729

Le tableau 4 permet également d'établir un intéressant renversement de hiérarchie. Lorsque la francophonie est définie par la langue maternelle, le revenu moyen des francophones hors Québec est supérieur à celui des francophones québécois. Par contre, lorsque c'est la langue parlée à la maison qui est prise en compte, comme nous le préconisons, le revenu des Québécois francophones surpasse alors celui des francophones hors Québec. Le renversement de perspective sera à nouveau évoqué lorsqu'on traitera de l'évolution des écarts dans le temps.

2.3 *Comparaisons dans le temps: évolution des écarts bruts de 1960 à 1985*

Une synthèse des études antérieures permet de dégager certaines tendances à partir de résultats obtenus depuis 1960 pour diverses régions. Nous retiendrons uniquement l'évolution des écarts *masculins* de revenus du travail et de revenus totaux au Québec et au Canada hors Québec.

Le graphique 2 regroupe les résultats obtenus par diverses études sur le Québec. On y retrouve les trois approches ethno-linguistiques: origine ethnique (OE), langue maternelle (LM) et langue parlée à la maison (LPM). Le graphique se réfère à trois catégories de revenus: revenu d'emploi (RE), revenu total (RT), et revenu total des gens ayant un emploi (RTE). La légende des symboles utilisés permet d'identifier les auteurs.

La première évaluation des écarts de revenus sur une base ethno-linguistique est celle de 1960, fournie par Raynauld, Marion et Béland (1966). La mesure de leur écart est basée sur le revenu total des gens employés. Il atteint 53 % selon l'origine ethnique (OE) et un niveau plus élevé encore selon la langue maternelle (LM), soit 59 %. Pour la décennie suivante nous disposons de deux évaluations

à partir du revenu du travail, l'une de J.A. Boulet et L. Lavallée (1983) à partir de la langue maternelle pour qui les écarts passent de 38 % en 1970 à 16 % en 1980, l'autre de P. Bernard, J. Renaud *et alii* (1980) à partir de la langue parlée à la maison. Pour ces derniers, les écarts diminuent aussi au cours de la même période, mais beaucoup moins rapidement, avec une disparité de 28 % en 1970 et de 20 % en 1978. Enfin, pour la période 1980-1985, nous disposons des résultats de notre propre recherche sur la base de la langue parlée à la maison. Pour fins de comparaisons, nous y avons ajouté pour 1980 les résultats obtenus selon la langue maternelle à partir de notre propre échantillon.

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION DES ÉCARTS DE REVENUS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, SELON LE TYPE DE REVENU ET LA BASE LINGUISTIQUE, QUÉBEC, HOMMES

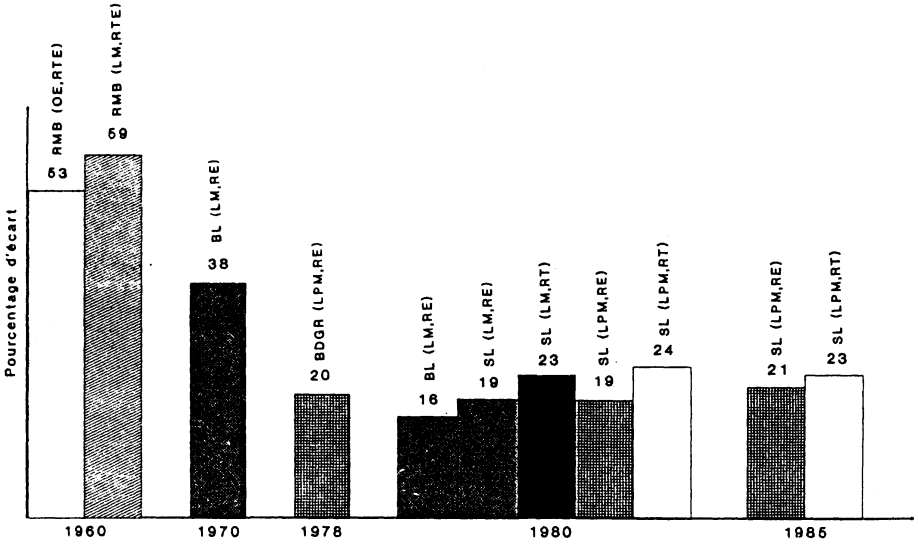

SOURCE: Saint-Germain et Lavoie (1989, résumé)

Auteurs

BL = Boulet, J.A. et Lavallée, L. (1983)
BDGR = Bernard, P., *et alii* (1980)
FFHQ = Fédération des francophones hors Québec (1978)
SL = Saint-Germain, M. et Lavoie, M. (1989)
RMB = Raynauld, A., Marion, G., Béland, R. (1966)

Pour les revenus du travail selon la langue maternelle, nos mesures donnent des écarts légèrement supérieurs à ceux calculés par Boulet et Lavallée, dont l'échantillon porte pourtant lui aussi sur 20 % de la population. Deux raisons peuvent être avancées avec circonspection: leur échantillon est basé sur la langue assignée par Statistique Canada alors que le nôtre repose sur la langue déclarée par les répondants; de plus, nos calculs excluent les jeunes de 15 à 18 ans. Les francophones étant moins scolarisés, ils sont plus susceptibles d'être à temps plein sur le marché du travail et d'avoir des revenus plus élevés que les jeunes anglophones. Pour ce qui est de nos résultats selon la langue parlée à la maison, ils sont conformes à ceux obtenus par Bernard *et alii* et la projection de leur tendance de 1978 jusqu'à 1980. En effet, nous obtenons un écart d'ordre de grandeur semblable, sinon identique, de 19 %. Cet écart se maintient au cours de la période pour atteindre 21 % en 1985. Nos résultats confirment donc ceux qu'ont obtenu Bernard *et alii* par la même approche de la langue parlée à la maison de l'ensemble des travailleurs.

Pour les revenus totaux individuels, nous obtenons pour le lustre 1980-1985 un écart de 24 % en 1980 et de 23 % en 1985. On notera la stabilité des écarts au cours des années 80 et leur tendance à la diminution dans le long terme. La grande récession de 1982 semble avoir interrompu une évolution vers la diminution des disparités qui se manifestait depuis 1960. Les écarts selon la langue maternelle atteignaient alors 59 %, presque trois fois plus élevés que ceux qui sont observés par la langue parlée à la maison dans les années 80. Malgré un temps d'arrêt, qui se répète à l'identique pour les femmes et qui rend difficile à comprendre le récent optimisme dont font montre les francophones du Québec quant à leur statut économique, il y a donc un progrès considérable dans le long terme.

Le Canada hors Québec présente un profil assez différent (graphique 3). Sur la longue période, entre 1960 et 1985, le retard des francophones hors Québec semble beaucoup moins substantiel que celui des Québécois francophones par rapport aux groupes anglophones. Cependant, les faits semblent démontrer que les données établies par Raynauld *et alii* (1966) et Boulet et Lavallée (1983) sous-estimaient largement la pauvreté relative des francophones hors Québec. Bien que les écarts connaissent une nette diminution entre 1980 et 1985, ils s'établissent encore à un niveau comparable à celui que l'on observait en 1960 sur la base de l'origine ethnique. Quant au niveau de disparités atteint dans les années 80, on peut voir qu'il est maintenant très proche de celui observé au Québec, ce qui était loin d'être le cas en 1960.

Ainsi, les écarts de revenus entre francophones et anglophones sont loin d'avoir disparu et une conclusion hâtive sur leur disparition prochaine n'est due qu'à une mesure imprécise du phénomène. L'instrument de mesure et le choix des variables est de la plus grande importance dans l'appréciation des disparités linguistiques de revenus. On peut cependant se demander si de telles inégalités ne résultent pas du poids trop lourd de l'histoire.

GRAPHIQUE 3

ÉVOLUTION DES ÉCARTS DE REVENUS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, SELON LE TYPE DE REVENU ET LA BASE LINGUISTIQUE, CANADA HORS QUÉBEC, HOMMES

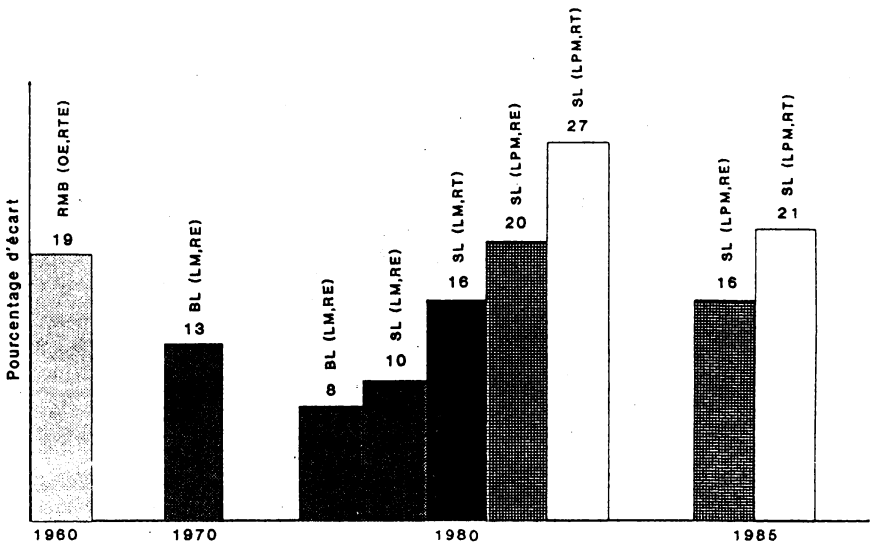

SOURCE: Saint-Germain et Lavoie (1989, résumé)

Auteurs

BL = Boulet, J.A. et Lavallée, L. (1983)
BDGR = Bernard, P., *et alii* (1980)
FFHQ = Fédération des francophones hors Québec (1978)
SL = Saint-Germain, M. et Lavoie, M. (1989)
RMB = Raynauld, A., Marion, G., Béland, R. (1966)

2.4 *Écarts nets de revenus: disparités avec égalité d'âge et de scolarité entre anglophones et francophones*

Plusieurs chercheurs, par exemple Vaillancourt (1988) et Grenier (1985), ont cherché à isoler l'effet de certains attributs individuels (bilinguisme, expérience, scolarité, etc.) sur les écarts linguistiques de revenus en recourant à l'économétrie. Par une approche différente, nous avons soustrait l'effet de l'âge et de la scolarité, pour voir s'il restait encore des écarts de revenus entre anglophones et francophones en 1985. Nous présentons uniquement les résultats portant sur les revenus masculins.

Avant de faire l'hypothèse de scolarité égale, il convient de rappeler que partout les francophones ont des taux de scolarité qui reflètent un retard important par

rapport aux anglophones. C'est aussi vrai du Canada hors Québec, où les progrès sont évidents, que du Québec où des progrès sensibles ont été accomplis tant par la classe d'âge des 45-54 ans que par celle des 25-34 ans.

Le tableau 5 donne une indication des écarts de scolarité selon la langue, pour les hommes ayant un grade universitaire en 1986 dans huit régions particulièrement significatives. Les retards de scolarisation sont encore importants chez les hommes francophones, à un point tel que dans plusieurs régions les pourcentages de diplômés universitaires chez les francophones de 25-34 ans n'atteignent pas les pourcentages des diplômés universitaires anglophones de 45-54 ans.

Avant de voir les effets combinés de l'égalité d'âge et de scolarité sur le niveau des revenus, nous allons isoler l'effet de l'âge en examinant les disparités de revenus totaux entre anglophones et francophones dans deux classes d'âges différentes, 25-34 ans et 45-54 ans (tableau 6). Il apparaît que les écarts se réduisent fortement partout pour la classe d'âge des jeunes, au point d'atteindre en 1985 la parité avec les anglophones du Québec hors Montréal, du nord ontarien et du Manitoba, et ceci malgré le retard de scolarité des francophones pour les deux premières de ces régions. On notera, dans quelques rares cas, une détérioration de la situation observée en 1980.

TABLEAU 5

PROPORTION DE LA POPULATION AYANT UN GRADE UNIVERSITAIRE, FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON, POUR DEUX COHORTES, CERTAINES RÉGIONS DU CANADA, HOMMES, 1986 (EN %)

RÉGIONS	HOMMES			
	25-34 ans		45-54 ans	
	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones
Région acadienne	8.2	10.2	7.7	7.4
Québec	13.1	25.6	10.2	22.6
Montréal	18.8	30.4	13.1	27.9
Québec hors Montréal	8.4	13.3	3.9	6.6
Ontario Est	17.3	27.7	16.0	28.0
Ontario Nord	4.9	11.5	5.1	10.2
Manitoba	20.0	14.8	14.5	13.2
Canada hors Québec	12.7	15.9	10.2	13.4

TABLEAU 6

DISPARITÉS DE REVENUS TOTAUX MOYENS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON, POUR DEUX COHORTES, CERTAINES RÉGIONS DU CANADA, HOMMES, 1985 (FRANCOPHONES = 100).

RÉGIONS	HOMMES	
	25-34 ans	45-54 ans
Région acadienne	109.3	126.4
Québec	105.8*	134.0
Montréal	111.1	138.7
Québec hors Montréal	100.7	111.3*
Ontario Est	105.9	125.5
Ontario Nord	99.8	114.6
Manitoba	100.9	115.3
Canada hors Québec	110.4	125.8

NOTE: * écart en hausse par rapport à 1980

La lecture du tableau 6 permet donc d'établir deux faits indubitables. D'une part, la situation relative des jeunes francophones de 25 à 34 ans est bien meilleure que celle de leurs aînés de vingt ans. D'autre part, les revenus des jeunes francophones sont tout de même encore généralement inférieurs, bien que parfois égaux, à ceux de la cohorte anglophone du même âge.

Examinons maintenant les écarts nets de revenus au Canada hors Québec et au Québec en faisant l'hypothèse d'égalité d'âge, mais aussi de scolarité entre francophones et anglophones. Au Canada hors Québec (graphique 4), la parité de revenus avec les anglophones, à scolarité et âge équivalents, n'est pas atteinte. Pour la génération des 45-54 ans, les écarts fluctuent entre 9 % et 18 % selon le niveau de scolarité. Pour les 25-34 ans, ces écarts avoisinent les 5 %, toujours en défaveur des francophones. Au Québec (graphique 5), à scolarité égale, les francophones de 45-54 ans ont un revenu qui est inférieur de plus de 15 % à celui des anglophones, sauf pour les moins scolarisés qui ont un revenu supérieur de 13 % ! Par contre, à scolarité égale, les francophones de 25-34 ans gagnent plus que les anglophones, sauf s'ils sont diplômés universitaires[7]. Chez ces jeunes, plus un francophone est scolarisé moins sa langue semble être profitable.

Ainsi, la prise en considération de l'âge et de la scolarité montre que les disparités de revenus entre anglophones et francophones sont moins importantes que la mesure des écarts bruts de revenus le laisse croire. Au Québec en particulier,

7. Ceci confirme les résultats économétriques récemment obtenus par Bloom et Grenier (1991, p. 17) à partir d'un échantillon du recensement de 1986.

les hommes francophones de 25-34 ans ont atteint, à scolarité et âge équivalents, une parité de revenus avec les anglophones, et ont même réussi à les dépasser. Mais, dans la plupart des cas, on observe encore des écarts de revenus qui défavorisent les francophones par rapport aux anglophones.

La situation améliorée de la cohorte des hommes francophones nés dans les années cinquante, c'est-à-dire entre 25 et 34 ans en 1986, est-elle un épiphénomène ou le résultat d'une tendance à l'égalisation? Dans trois régions particulièrement significatives par leur nombre ou proportion élevée de francophones, le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, nous avons enregistré l'évolution à moyen terme des écarts de revenus des hommes de 25-34 ans (graphique 6). On peut voir alors, qu'il y a sur une période de 15 ans, une réduction très nette des écarts. Toutefois, une analyse plus poussée par cohortes d'individus a montré, comme c'est le cas en Ontario, que les écarts pouvaient augmenter au cours d'une vie (Lavoie et Saint-Germain 1991). Autrement dit, les écarts de revenus établis pour une cohorte d'individus ne restent pas nécessairement constants à travers le temps. Ceci inciterait à la prudence avant de généraliser à toutes les classes d'âge futures la tendance observée au graphique 6 pour les hommes de 25 à 34 ans.

GRAPHIQUE 4

ÉCARTS DE REVENUS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, À ÂGE ET SCOLARITÉ ÉGALES, CANADA HORS QUÉBEC, HOMMES, 1985

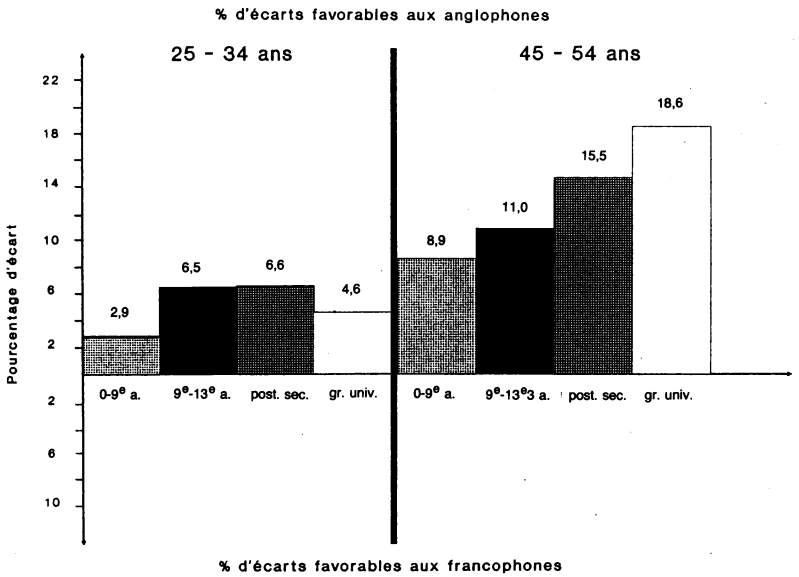

GRAPHIQUE 5

ÉCARTS DE REVENUS ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, À ÂGE ET SCOLARITÉ ÉGALES, QUÉBEC, HOMMES, 1985

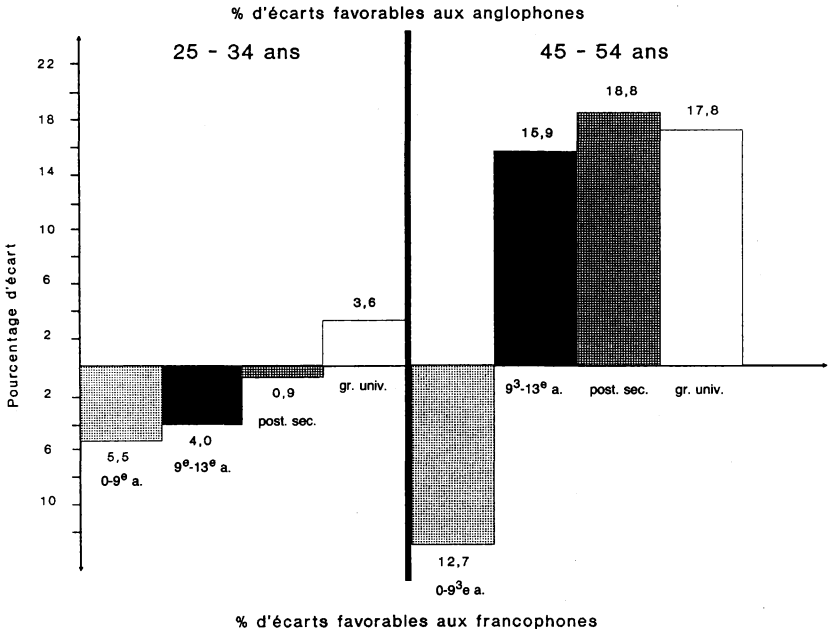

GRAPHIQUE 6

ÉVOLUTION DES ÉCARTS DE REVENUS DES HOMMES DE 25-34 ANS

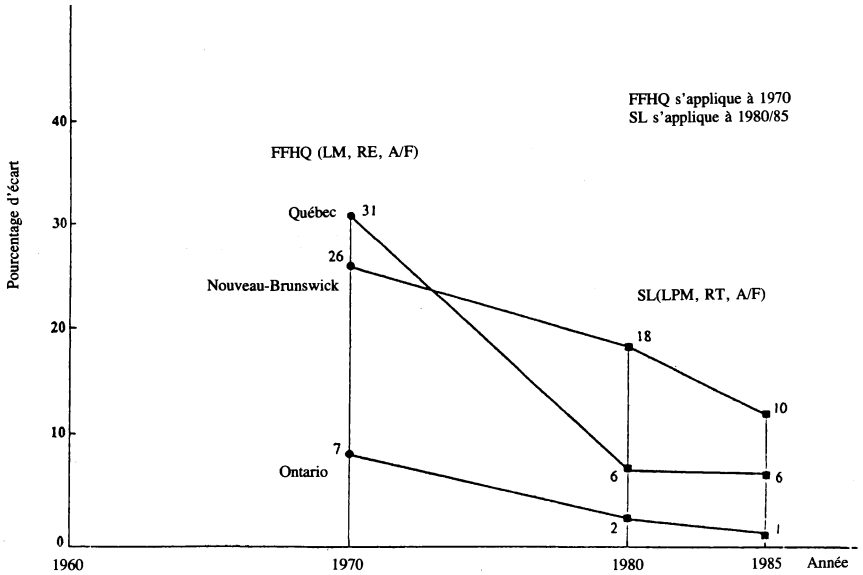

CONCLUSION

Ainsi, il apparaît au terme de cette étude que nos deux principales hypothèses ont été confirmées. Les écarts de revenu de travail favorables aux anglophones sont plus importants selon la langue parlée à la maison que selon la langue maternelle, tout particulièrement au Canada hors Québec; et les écarts de revenus totaux sont près du double de ceux des revenus de travail. De plus, au Québec, les écarts de revenus totaux n'ont pas diminué entre 1980 et 1985. Pour ce qui est du Canada hors Québec, bien que les écarts de revenus aient baissé dans les années 80, ceux-ci, lorsque mesurés de la façon qui nous paraît la plus adéquate, sont identiques à ceux qui avaient été observés en 1960 par la Commission Laurendeau-Dunton. Ces résultats sont fondamentaux, car ils remettent en question la perception habituelle, aussi bien universitaire que populaire, sur cette question.

En outre, des disparités résiduelles encore appréciables subsistent souvent, même après avoir fait des hypothèses d'âge égal et de scolarité égale, lesquelles nous éloignent de la réalité. Toutefois, il est intéressant de noter une certaine réduction des écarts de revenus entre anglophones et francophones parmi les jeunes adultes de 25 à 34 ans par comparaison avec les écarts observés dans la classe d'âge des 45 à 54 ans. L'augmentation des niveaux moyens de scolarité semble expliquer une bonne part de cette réduction des disparités. Il est donc souhaitable d'appuyer les programmes d'éducation, même si l'on sait que leur réussite reste reliée à un environnement socio-économique plus large.

De même, la persistance d'un statut économique moins favorable des francophones relativement aux anglophones nécessite des mesures législatives positives en faveur de la langue française pour tenter de compenser des structures socio-économiques qui perpétuent des inégalités.

Par ailleurs, il est ressorti de plusieurs indicateurs économiques que la masse des francophones qui atteignait le meilleur statut économique par rapport aux anglophones le réalisait dans le Québec en dehors de Montréal. Cette situation ne pourra que maintenir la tendance de long terme à la polarisation territoriale des francophones vers le Québec.

Enfin, l'approche selon la langue parlée à la maison a déjà mieux révélé la condition socio-économique des francophones que celle par la langue maternelle. Comme on l'a vu tout particulièrement pour les francophones hors Québec dont les revenus sont plus faibles que ceux des Franco-Québécois, cette approche apparaît indispensable à la connaissance des réalités linguistiques du Canada. Il faut donc souhaiter qu'une question sur la langue d'usage à la maison soit maintenue dans les questionnaires des recensements et même qu'une meilleure compréhension de la situation soit apportée par des questions sur la langue utilisée à l'école, au travail et dans les loisirs.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD, DEMERS, GRENIER et RENAUD (1980). *L'évolution de la situation des francophones et des non-francophones au Québec (1971-1978)*, Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec.

BLOOM, D.E. et G. GRENIER (1991). «The Earnings of Linguistic Minorities: French in Canada and Spanish in the United States», Cahier de recherche #9104E, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Ottawa.

BOULET, J.A. et J.C.R. ROWLEY (1977). «Measurement of Discrimination in the Labour Market: A Comment», *Revue canadienne d'Économique*, février.

BOULET, J. A. et L. LAVALLÉE (1983). *L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail au Canada de 1970 à 1980*, Document n° 245, Conseil économique du Canada.

CARDINAL, L., J. LAPOINTE et J.-Y THÉRIAULT (1990). *Individu, société et politique: la sensibilité des années quatre-vingt au sein de la recherche relative aux communautés francophones hors Québec*, Département de sociologie, Université d'Ottawa.

CARLINER, G. (1981). «Wage Differences by Language Group and the Market for Language Skills in Canada», *Journal of Human Ressources*, n° 3.

CASTONGUAY, C. (1979). «Why Hide the Facts? The Federal Approach to the Language Crisis in Canada», *Analyse de Politiques*, hiver.

CASTONGUAY, C. (1984). «Le dilemme démolinguistique du Québec», **in** *Douze essais sur l'avenir du français au Québec*, Documentation N° 14, Conseil de la langue française, Québec.

COMEAU, P. A. (1969). «Acculturation ou assimilation», *Revue canadienne de Science politique*, juin.

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME (1969). *Rapport: Le monde au travail* (livre III), Imprimeur de la Reine, Ottawa.

DION, L. (1981). *Pour une véritable politique linguistique*, ministère des Communications, gouvernement du Québec, Québec.

FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC (1978). *Deux poids deux mesures: les francophones hors Québec et les anglophones au Québec, un dossier comparatif.* FFHQ, Ottawa.

GRENIER, G. (1985). «Bilinguisme, transferts linguistiques et revenus du travail au Québec», *in* F. VAILLANCOURT (dir.).

GRENIER, G. (1987). «Earnings by Language Group in Quebec in 1980 and Migration Outside Quebec between 1976 and 1981», *Revue canadienne d'Économique*, novembre.

JOY, R.J. (1977). «Some Weaknesses of the Census Publication, with Particular Reference to those Affecting the Study of Language Transfer», *in* P. LAMY (dir.).

KNOPFF, R. (1986). «On Proving Discrimination: Statistical Methods and Unfolding Policy Logics», *Analyse de Politiques*, décembre.

LACHAPELLE, R. (1988). «Première partie», *in* R. Lachapelle et G. Grenier, *Aspects linguistiques de l'évolution démographique au Canada*, rapport pour Santé et Bien-Être Canada, Ottawa, novembre.

LACHAPELLE, R. et J. HENRIPIN (1980). *La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective*, l'Institut de recherches politiques, Montréal.

LAMY, P. (dir.) (1977). *Language Maintenance and Language Shift in Canada*, Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

LAMY, P. (1977). «The Validity of the 1971 Census Language Data», *in* P. Lamy (dir.), (1977).

LAVOIE, M. et M. SAINT-GERMAIN (1991). «Évolution comparative des revenus des Franco-Ontariens», *Revue du Nouvel Ontario*, (à paraître).

LÉVESQUE, J.-M. (1989). «Le bilinguisme et le revenu du travail», *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, été.

RAYNAULD, A. (1985). «Les revenus de placement en 1961 et l'origine ethnique des Canadiens», *in* F. VAILLANCOURT (dir.).

RAYNAULD, A. et G. MARION (1972). «Une analyse économique de la disparité inter-ethnique des revenus», *Revue Économique*, janvier.

RAYNAULD, A., G. MARION et R. BÉLAND (1966). *La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada*. Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

SAINT-GERMAIN, M. et M. LAVOIE (1989). *Langues et statuts économiques: le Canada des années 80*, rapport préparé pour le Secrétariat d'État et le Commissariat aux langues officielles, Université d'Ottawa.

STATISTIQUE CANADA (1988). *Enquête sociale générale (1986)*, données préliminaires, cycle 2: module linguistique.

TERMOTE, M. et D. GAUVREAU (1988). *La situation démolinguistique au Québec*, Dossiers N° 30, Conseil de la Langue française, Québec.

VAILLANCOURT, F. (dir.) (1985). *Économie et langue*, Documentation N° 20, Conseil de la langue française, Québec.

VAILLANCOURT, F. (1988). *Langues et disparités de statut économique au Québec 1970 et 1980*, Dossiers N° 28, Conseil de la langue française, Québec.

VELTMAN, CALVIN (1978). «La structure résidentielle des transferts linguistiques dans l'agglomération de Montréal», *Recherches sociographiques*, septembre-décembre.

VELTMAN, CALVIN (1987). *L'avenir du français aux États-Unis*, Documentation N°. 27, Conseil de la langue française, Québec.

VELTMAN, CALVIN, et O. PARÉ (1985). *L'insertion sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise*, INRS Urbanisation, Études et Documents 44.

VELTMAN, C., J. A. BOULET et C. CASTONGUAY (1979). «The Economic Context of Bilingualism and Language Transfer in the Montreal Metropolitan area», *Revue canadienne d'Économique*, août.